

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

Troisième session ordinaire
du Conseil d'administration

Rome, 19 - 22 octobre 1998

RAPPORTS DU DIRECTEUR EXÉCUTIF SUR DES QUESTIONS OPÉRATIONNELLES

Point 9 de l'ordre du
jour



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.3/98/9-A/1
25 août 1998
ORIGINAL: ANGLAIS

PROJET DE DÉVELOPPEMENT APPROUVÉ PAR LE DIRECTEUR EXÉCUTIF ENTRE LE 1ER JANVIER ET LE 30 JUIN 1998 - COLOMBIE 5738.00

Développement écologiquement durable dans les Andes colombiennes

Durée du projet	Trois ans
Nombre de bénéficiaires	26 250
Coût total pour le PAM	5 328 234 dollars
Coût total des produits alimentaires	2 880 075 dollars
Coût total pour le gouvernement	7 130 862 dollars
Quantités de produits à fournir	17 455 tonnes

Toutes les valeurs monétaires sont exprimées en dollars des Etats-Unis.

RÉSUMÉ

Près de 5 250 familles indigentes vivent dans des bassins versants montagneux isolés, qui constituent les zones de séparation de quatre parcs nationaux en Colombie. Elles cultivent des pommes de terre, du maïs et des haricots dans de petits potagers, ne sont pas propriétaires des terres qu'elles occupent, sont coupées des marchés, n'ont pas accès à l'emploi dans le secteur structuré, et abattent des arbres dont elles vendent illégalement le bois. Elles subissent périodiquement les attaques de groupes armés de diverses appartenances politiques. Le PAM et le Ministère de l'environnement proposent une série de stages de formation destinés à familiariser ces familles de montagnards à un programme de production agricole en auto-assistance, associé à des techniques améliorées de protection de l'environnement et à une meilleure infrastructure sanitaire et scolaire. Le Ministère de l'environnement mettra des agents à disposition à l'échelon national et régional afin de stimuler la participation des communautés, d'institutions gouvernementales, d'organismes des Nations Unies et d'ONG et pour fournir un appui technique institutionnel et assurer le suivi des opérations. Le PAM distribuera chaque année 86 rations à chacune des 5 250 familles pendant trois ans pour les encourager à participer au projet et leur donner de quoi se nourrir pendant qu'elles réalisent les travaux en auto-assistance ou qu'elles suivent les stages de formation. Un système rigoureux de recensement des bénéficiaires sera mis en place et des critères d'attribution des rations seront appliqués pour veiller à ce que l'aide parvienne aux plus pauvres, notamment aux femmes et aux enfants. Les six produits qui composent la ration ont été soigneusement sélectionnés pour répondre aux besoins journaliers protéo-énergétiques et correspondent aux habitudes de consommation locales et aux disponibilités sur le marché. Le blé importé par le PAM sera échangé contre des aliments de production locale: maïs, pois secs, poisson en boîte, huile végétale, pâtes enrichies et boisson à base de canne à sucre (*agua de panela*). La valeur de la ration représente près de 50 pour cent du salaire minimum journalier d'un ouvrier agricole.

Les produits du PAM seront utilisés dans le cadre de distributions alimentaires directes. En outre, un fonds de sécurité alimentaire, modeste, sera établi par le gouvernement pour aider les individus et les communautés ayant participé aux stages de formation et nécessitant un apport initial pour lancer leur activité. Ce projet, qui est le fruit d'efforts conjoints du PAM et du Ministère de l'environnement, fait suite aux délibérations de la Conférence sur l'environnement et le développement qui s'est tenue à Rio de Janeiro en 1992.

Le tirage du présent document a été restreint. MM. les délégués et observateurs sont donc invités à apporter leur exemplaire personnel en séance et à ne pas demander d'exemplaires supplémentaires.

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour information.

Conformément aux décisions relatives aux méthodes de travail prises par le Conseil d'administration à sa première session ordinaire de 1996, le Secrétariat s'est efforcé de préparer à l'intention du Conseil une documentation concise et orientée vers la décision. Les réunions du Conseil d'administration seront conduites avec efficacité, dans le cadre d'un dialogue et d'échanges de vues plus larges entre les délégations et le Secrétariat. Le Secrétariat poursuivra ses efforts afin de promouvoir ces principes directeurs.

Le Secrétariat invite par conséquent les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document, à contacter le(s) fonctionnaire(s) du PAM mentionné(s) ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil. Cette procédure vise à faciliter l'examen du document en plénière par le Conseil.

Les fonctionnaires du PAM chargés du présent document sont les suivants:

Directeur du Bureau régional: J. Conway tel.: 066513-2207

Coordonnateur de programmes: O. Bula tel.: 066513-2735

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter le commis aux documents et aux réunions (tél.: 066513-2641).

